

Ville d'Allauch



20
AVRIL
21
AVRIL

Opérations de broyage des végétaux

Nouvelles opérations de broyage des végétaux organisées pour les particuliers, samedi 20 et dimanche 21 avril à Allauch

Afin de réduire la quantité considérable de dépose de déchets verts en déchèteries, notre commune organise, en lien avec la Métropole, quatre opérations de broyage sont programmées au cours du mois d'avril :

- › Les Samedis 20 et 27 avril, de 9h à 16h, sur l'avenue de Provence (entrée lotissement les Bruyères).
- › Les Dimanches 21 et 28 avril, de 9h à 13h, sur l'avenue de Provence (entrée lotissement les Bruyères).

Les habitants pourront venir broyer gratuitement leurs rémanents de coupe et repartir avec le broyat pour amender leur jardin. Cette action permettra de :

- › Respecter les réglementations en matière de réduction des déchets à la source et de valorisation organique.

- › Réduire la quantité de déchets verts collectés par la Métropole dans les OMR et en déchèterie.
- › Favoriser une gestion autonome des déchets verts des habitants, par la réutilisation du broyat en paillage par exemple.

La gestion des déchets verts que vous apporterez sera contrôlée par un professionnel. Il assurera :

- › La sensibilisation des habitants à la gestion et la réutilisation de leurs déchets verts.
- › La fourniture de sacs biodégradables pour que les habitants puissent repartir avec le broyat.

Dans le cadre du Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés une aide financière globale de 50 000 € consacrée à l'achat de ces broyeurs végétaux est également répartie, depuis 2022, entre les habitants des 18 communes du territoire afin d'acquérir ce type de dispositifs.

L'ambition est de réduire de 10 % le ratio de déchets ménagers de notre commune d'ici 2025.

Le plan de prévention des déchets fait partie de la première étape de l'objectif 2035 « zéro déchet, zéro gaspillage ».

Renseignements :

Service Environnement-Protection des collines et des animaux

Tél : 04 86 67 46 70

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

>

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h